



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 340 - 20 septembre 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialesdesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialesdesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - La mobilisation du 28 septembre : « Avortement en Europe, les femmes décident ! » - L'Appel - La Pétition - Les villes se mobilisent - Page 1
- 2 - Istanbul, des femmes manifestent pour le droit de se vêtir librement - Ouest France - Page 3
- 3 - Suisse : Pour les femmes en fuite, la Suisse est-elle un pays sûr, une terre d'asile ? - MMF Suisse - Page 3
- 4 - Déclaration des femmes d'Afrique australe - Page 5
- 4bis - En Australie, des manœuvres politique autour du mariage pour tous - Mathilde Brugière - Libération - Page 6
- 5 - Loi travail : les droits des femmes passent (aussi) à la trappe - Tribune collective - Page 7
- 6 - La méthode de contraception ESSURE supprimée par Bayer pour « raison commerciale », sans alternative: une nouvelle atteinte au choix des femmes ! - Ancic - Cadac - Planning Familial - Page 8
- 7 - Avortement : c'est aux femmes de décider ! - Zero Macho - Page 9
- 8 - La Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek est née - Médiapart - Page 10
- 9 - Communiqué de la Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek
- 10 - Mobilisation partout en Europe autour du 28 septembre 2017 ! - Collectif unitaire d'organisation - Page 11
- 11 - Avortement en Europe, les femmes décident ! - Planning Familial - Page 11
- 12 - PMA : La généralisation pour toutes les femmes ne se fera pas en 2018 - Marlène Schiappa sur Europe 1 - Page 11
- 13 - Ouvrons dès maintenant l'accès à la PMA à toutes les femmes - UFAL - Page 12
- 14 - Lutte contre le sexisme dans l'espace public - On lâche rien ! - Les Effronté-e-s - Page 13
- 15 - Adresse au Président de la République - Université d'été de l'Assemblée des Femmes - Page 14
- 16 - L'identité de genre invisibilise le patriarcat - Meghan - Mai 2017 - Page 14
- 17 - « J'ai été violée 70 fois en 17 ans de rue », le grand tabou des agressions sexuelles sur les femmes SDF - Licia Meyseng - France Télévisions - Page 16
- 18 - L'argumentation queer en faveur d'une décriminalisation de la prostitution et du proxénétisme ne résiste pas à un examen minutieux - Christine Delphy - Page 18
- 19 - Hommage à Kate Millett - Yvette Roudy - Page 19
- 20 - Films : Festival « Femmes en résistance » - 31 septembre au 1^{er} octobre - Arcueil - Page 20
- 21 - Livre : Féminismes ! Maillons forts du changement social - Revue Passerelles N°17 - Page 20
- 22 - Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple - Ministère de l'Intérieur - Page 21
- 23 - BD : « Les Silencieuses » de Sybilline Meylet et Salomé Joly - Article de 50 - 50 magazine
- 24 - Le site de Odile Fillod dédié au clitoris - Page 22

MOBILISATION

1 - La mobilisation du 28 septembre : « Avortement en Europe, les femmes décident ! »
L'Appel - La Pétition - Les villes se mobilisent

APPEL Européen

Avortement, les femmes décident ! Pour le droit à l'avortement partout en Europe !

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Nous réaffirmons que :

- L'accès à l'avortement est un droit ;
- L'avortement est un choix personnel - mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- Des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires ;
- Des campagnes tous publics sont nécessaires ;
- L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnel/les de santé ;
- La clause de conscience des professionnel/les de santé doit être supprimée ;
- Les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe et les États doivent dépénaliser totalement l'avortement.

Nous appelons à la construction d'une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l'avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

La Pétition : Pour le droit à l'avortement partout en Europe ! Les femmes décident !

Le droit à disposer de son corps, est un droit fondamental pour les femmes.

Aucun pays démocratique ne peut dénier ce droit ou en restreindre l'accès.

Nous exigeons que nos gouvernements nationaux, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe garantissent ce droit fondamental.

En solidarité avec toutes les femmes européennes, nous signons cette pétition qui sera déposée au Parlement européen à Bruxelles le 28 septembre 2017.

Les villes se mobilisent

- Paris/Ile de France : le 28 septembre - Rassemblement 18h30 - Place de la République ;
- Douarnenez : le 28 septembre - Rassemblement 19h - Place de la Mairie ;
- Lyon : le 16 septembre - 14h30 - Tour opérateur des consulats - Départ 14h30 ;
le 28 septembre -18h30 - Rassemblement place de la Comédie ;
- Marseille : le 28 septembre - 18h - Rassemblement sous l'ombrière au Vieux Port ;
- Nice : le 28 septembre - Médiathèque ;
- Toulouse : le 23 septembre - soirée/débat à 19h à l'Espace des Diversité, 38 rue d'Aubuisson ;
Le 28 septembre - 18h - Rassemblement devant l'Hôtel Dieu Saint Jacques ;
- Perpignan : le 28 septembre - 19h - au Casal 23 rue du Lycée ;
- Rennes : le 26 septembre - 20h - Conférence : l'avortement : un droit acquis ? ;
le 28 septembre - 18h - Rassemblement Place de la République ;
- Saint Brieux - le 28 septembre - 12h - Rassemblement Place Salvador Allende ;
- Valence : le 29 septembre - 17h30 - Rassemblement Place de la République ;
- Orléans : le 21 septembre - 18h - Rassemblement Place de la République ;
- Grenoble : le 23 septembre - 14h - Rassemblement Place aux Herbes ;
- Lille : le 30 septembre - 14h30 - Rassemblement Place de la République ;
- Tours : le 30 septembre - 15h - Place Jean Jaurès ;
- Montpellier : le 28 septembre - 18h - Place de la Comédie ;
- Le Havre - le 28 septembre -18h - rassemblement à Coty (côté A.France) ;
- La Rochelle - le 28 septembre - 18h - Place de Verdun ;
- Clermont Ferrand - le 28 septembre - 18h - Place de Jaude

INTERNATIONAL

2 - Istanbul, des femmes manifestent pour le droit de se vêtir librement - Ouest France

Plusieurs centaines de femmes ont manifesté samedi à Istanbul pour défendre leur droit à se vêtir librement. La plus grande ville de Turquie est de tradition plutôt tolérante mais les manifestantes ont dénoncé un accroissement des violences verbales et physiques visant des femmes en raison de leurs choix vestimentaires.

« Nous n'obéissons pas, nous ne nous laisserons pas réduire au silence ni effrayer. Nous gagnerons par la résistance », ont-elles lancé lors du défilé, parti du quartier de Kadiköy, dans la partie asiatique de la ville. Plusieurs incidents filmés ces dernières semaines ont montré des femmes prises à partie par des hommes leur reprochant de porter des vêtements trop courts, les menaçant et allant jusqu'à les frapper.

Des membres de la communauté LGBT, dont la marche des fiertés a été interdite le mois dernier par les autorités, se sont joints à la manifestation de samedi.

3 - Suisse : Pour les femmes en fuite, la Suisse est-elle un pays sûr, une terre d'asile ? - MMF Suisse

Au niveau mondial, près de la moitié des réfugiés sont à l'heure actuelle des femmes et des enfants. Selon une étude récente citée par Amnesty international, 80 % des femmes qui arrivent en Suisse ont subi des violences sexuelles dans leur pays d'origine ou sur la route de l'exil (viols, harcèlements sexuels, violences conjugales, prostitution forcée, traite des femmes, etc). Les raisons de la fuite sont rarement nommées et, de façon générale, on ne parle des réfugiés qu'au masculin : le réfugié, le demandeur d'asile... Les femmes et les mineur-e-s en souffrent. Pour contribuer à rompre ce silence autour des femmes et donner une visibilité aux réfugiées, nous de la Marche mondiale posons la question de leurs droits spécifiques : pour les femmes en fuite, la Suisse « terre d'asile »

est-elle un lieu sûr ?!

Imaginez, vous êtes une femme et vous avez dû fuir et prendre la route de l'exil. Vous aurez, avec une forte probabilité, dû faire face à des agresseurs ; vous avez rencontré des trafiquants qui vous ont harcelée, des forces de la sécurité, voire des réfugiés qui vous ont menacée, peut-être avez-vous même été violée. Vous voici enfin arrivée là où s'arrête votre chemin, du moins est-ce là votre espoir. Vous déposez une demande d'asile en Suisse et vous êtes p.ex. enregistrée dans le centre fédéral des requérants à Bâle. Comment les femmes y sont-elles logées?

Nous avons demandé aux responsables de ce centre d'enregistrement ce qu'il en est: Du rez-de-chaussée, où se trouve les salles communautaires, un escalier mène aux toilettes et douches réservées aux femmes. Tous les hommes doivent traverser cet espace. Les femmes qui se trouvent dans les douches et les toilettes sont directement exposées au regard de qui ouvrirait la porte. Un sécuritas est sensé se trouver devant cette porte pour en protéger l'accès, mais il semble que ce soit rarement le cas. Le matin les sécuritas réveillent les requérant.e.s. Entre 7h45 et 13h30 toutes les chambres seront fermées et personne n'aura le droit de s'y rendre. Au rez-de-chaussée aucun espace spécifique n'est réservé aux femmes. Les salles communautaires sont dominées par les hommes. Parfois les collaborateurs et collaboratrices du centre prennent l'initiative d'organiser dans ces salles diverses activités, p.ex. du tricot, ou de la gymnastique dans le corridor devant les chambres fermées. Certaines femmes ont parfois peur de se faire agresser par des employés du centre. Mais il y a aussi de beaux moments dans ce centre fédéral de requérant-e-s. Un jour les responsables ont organisé une disco pour femmes : «En entrant dans la salle, les femmes avaient l'air sombre, elles semblaient démotivées, pâles comme la lune, mais à la sortie leurs visages rayonnaient comme le soleil, exprimant joie et chaleur. C'était miraculeux. »

Pour ancrer des droits spécifiques dans le domaine de l'asile, il faut une sensibilité et un engagement particuliers. Mais comme le relève «Terre des Femmes», souvent manque la conscience de la nécessité des directives aptes à mieux protéger les femmes, mais aussi la volonté de le faire. Aussi longtemps que le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) ne sera pas contraint d'instaurer des mesures de protection spécifiques pour les réfugiées et d'en faire contrôler l'application, les requérantes devront elles-mêmes se procurer leur pot de chambre lorsqu'elles craignent de se rendre aux toilettes la nuit.

« Récemment j'ai acheté un pot pour mes besoins nocturnes. J'ai peur de me rendre aux toilettes le matin tôt, vers 5 ou 6 heures. » Enquête Terre des Femmes/Suisse 2014

Mais ce n'est pas que le logement qui est problématique. Mettez-vous une fois encore dans la peau d'une femme en fuite et préparez-vous à l'entretien que vous allez devoir passer à votre arrivée. Peut-être ne serez-vous pas surprise que durant cette interview, rien n'ait été prévu pour la garde de vos enfants. Peut-être le saviez-vous, peut-être non : lors de ce premier entretien officiel - si vous n'avez pas de chance - il est possible que vous vous trouviez face une équipe composée que d'hommes. Faudra-t-il leur raconter tout ce qui s'est passé pour vous durant votre fuite ? Si vous avez été harcelée et victime de violences sexuelles, faut-il le leur dire ? Comment en parler ? Ce qui vous est arrivé en route est traumatisant, et il est normal que suite à ce vécu choquant, vous fonctionniez, dans un premier temps, sur un mode de survie, c'est-à-dire en fermant les yeux sur ce qui s'est passé et en refoulant ce qui fait trop mal. Ce refoulé, s'il fait surface, ne pourra se traduire en mots que plus tard, ou peut-être jamais. Mais ce sera alors souvent trop tard pour que la procédure d'asile.

en tienne compte. Car peut-être vous accusera-t-on alors d'avancer des arguments ad hoc, sans preuve, juste pour tenter de relancer la procédure...

Et si vous n'êtes pas arrivée en Suisse sans passer par un autre pays d'Europe, vous serez très probablement renvoyée sans possibilité de vous faire entendre. Si vous avez p.ex. fui vers la Suisse en passant par l'Italie, vous aurez dû y laisser vos empreintes, même si vous n'avez pas demandé

l'asile dans ce pays. Enceinte ou portant un bébé dans vos bras, vous ne pouviez vivre dans les rues de cette Italie dont tous les centres de requérant-e-s sont submergés et, comme vous n'aviez pas de place pour être accueillie dans un centre italien, vous avez cherché la sécurité en Suisse. Mais voilà que vous apprendrez qu'il n'est pas possible de déposer une demande d'asile en Suisse. C'est l'Italie submergée qui est responsable de votre accueil. Ainsi le veut Schengen (Accord Dublin). Et vous voilà renvoyée en Italie, sans garantie d'y trouver protection et sécurité.

Non, la Suisse n'est pas un lieu sûr pour les réfugiées. Comment pouvez-vous, comment pouvons-nous contribuer à changer cela ? Journalistes, traitez cette thématique, donnez un visage et une voix aux femmes qui cherchent refuge en Suisse. Pour éviter que ce soit le pur hasard qui tranche si un.e requérant.e d'asile trouve ou non l'aide nécessaire en Suisse, enquêtez, interrogez les responsables, les politiciens et politiciennes, utilisez les moyens à votre disposition au niveau parlementaire, fédéral et cantonal. C'est d'autant plus nécessaire en raison des procédures accélérées actuellement en vigueur! Collaborateurs et collaboratrices des œuvres d'entraides, militant-e-s engagés dans des projets solidaires, lecteurs, lectrices chaussez vos lunettes « genre » pour comprendre et mieux tenir compte de ce que vit une femme sur la route de l'exil.

Informez-vous et signez l'appel d'elles en solidarité avec les femmes et les enfants demandant l'asile. <http://www.marchemondiale.ch>

4 - Déclaration des femmes d'Afrique australe

Halte à la violence Hloniphani ; Imizimba Yethu no Wethu! ; Respect de nos corps et de nos territoires !

Nous, les femmes de toute l'Afrique australe, rurales et urbaines, jeunes et moins jeunes, agricultrices et sans emploi, participant au sommet des peuples de 2017, nous nous rassemblons pour partager et réfléchir à propos de nos histoires de violences perpétrées par des États patriarcaux, capitalistes et colonialistes, par des entreprises et des institutions sociales, religieuses, éducatives et de familiales. Malgré nos nombreuses différences d'origine, de langue, de religion et d'identité sexuelle, nous avons en commun l'expérience de vivre dans des sociétés qui considèrent nos corps comme des objets et la nature comme une marchandise à exploiter et à détruire.

Les agricultrices et les peuples autochtones vivent avec la nature, prennent soin des terres, des ressources en eau, de l'océan et des forêts. Ce sont les femmes qui détiennent les semences, la connaissance de l'agriculture et l'héritage des communautés. Et ce sont les femmes qui s'occupent de leurs familles et de leurs communautés, en veillant à ce qu'il y ait de la nourriture, de l'eau potable et de l'énergie. Ce sont les femmes qui soignent les jeunes et les malades. Les agricultrices et les peuples autochtones vivent proches de la nature. Lorsque les multinationales et les États saisissent des terres, volent de l'eau et détruisent les forêts, il s'agit de violence contre la nature et de violence à l'égard des femmes en raison de ce rôle important qu'elles jouent dans leurs familles et leurs communautés.

Les femmes sont considérées comme inférieures, comme des aides pour les hommes, comme réserves de main-d'œuvre peu coûteuse et non rémunérée, et comme objets d'exploitation sexuelle. C'est l'origine de l'oppression des femmes dans un système de pouvoir qui profite aux hommes (patriarcat) et dans un système économique orienté vers le profit (le capitalisme). La nature est réduite à une marchandise, vendue et exploitée pour le bénéfice de quelques-uns. Nous affirmons que ce système est violent contre la nature et violent contre les femmes, les travailleurs, les indigènes et les hommes de la classe ouvrière. La violence contre la nature est de la violence contre nous en tant que femmes!

Nos gouvernements se mettent au service des entreprises. Et de ce fait, ils n'agissent pas dans l'intérêt de la majorité des gens. Nos gouvernements passent des accords avec les grandes entreprises minières et agricoles, ils ne réglementent pas les activités polluantes des entreprises,

et ils utilisent souvent la police et l'armée contre nous, pour nous faire taire et rester à notre place. C'est de la violence contre la femme!

Nous, les femmes d'Afrique australe, sommes réunies pour réclamer :

- Notre droit à la terre, à l'eau potable propre et à une énergie qui est sûre pour nous et aussi pour notre environnement ;

- Notre droit de cultiver et de manger des aliments cultivés par les petits agriculteurs-agricultrices, sans pesticides ni produits chimiques qui nuisent à notre santé et à notre nature ;

- Notre droit à des moyens de subsistance et un travail sûr et décent qui met au centre les gens et non les bénéficiaires ;

- Notre droit de vivre sans violence perpétrée par les gouvernements, par les entreprises ou par les hommes dans nos maisons, dans nos rues, dans nos villages, dans nos écoles, dans nos églises et mosquées, et dans les lieux où nous travaillons ;

- Notre droit de contrôler notre corps, en choisissant quand ou si nous voulons avoir des rapports sexuels et avec qui nous avons des relations sexuelles ; nous nous engageons à aimer notre corps, à nous respecter et à nous amuser comme êtres sexuels ;

- Notre droit de diriger des organisations, des mouvements et des syndicats et de nous organiser librement sans être rabaissées, menacées et harcelées par nos camarades masculins.

De nos gouvernements, réunis lors de la réunion des chefs d'État de la SADC, de tous les hommes, nous demandons :

- Que la sécurité des citoyens et des femmes en particulier prime sur ce qu'ils appellent la sécurité nationale: la protection des frontières du pays ;

- Que nos gouvernements placent les besoins de développement de la majorité des gens avant les intérêts et les profits des entreprises multinationales ;

- Que nos gouvernements investissent l'argent des budgets militaires et policiers dans l'éducation, les soins de santé, le soutien des agriculteurs, les travaux publics et la sécurité des femmes et d'autres citoyens ;

- Que nos gouvernements respectent les terres, l'eau, la forêt, l'océan et le droit des femmes et de leurs communautés sur les semences ;

- Que nos gouvernements reconnaissent et respectent les gens et qu'ils ne les réduisent pas à des catégories hommes-femmes, mais acceptent les identités diverses et les choix sexuels.

Amandla ! Nous serons en marche jusqu'à ce que toutes les femmes soient libres !

4bis - En Australie, des manœuvres politique autour du mariage pour tous - Mathilde Brugière

- Libération

Alors qu'en octobre dernier, le Sénat australien avait refusé la proposition gouvernementale d'organiser un référendum sur le mariage homosexuel, le débat est plus que jamais d'actualité après que cinq députés du Parti libéral au pouvoir ont demandé que le texte soit adopté par le Parlement, sans solliciter l'avis de la population. Ils se rangent ainsi du côté du Parti travailliste, qui jugeait en 2015 qu'un référendum serait trop coûteux et stigmatisant pour la communauté LGBT.

Lundi, après l'annonce des députés rebelles, une réunion du parti a eu lieu à huis clos pour décider si la loi serait soumise à un référendum ou seulement au Parlement. Le recours au vote populaire a été confirmé. Les libéraux, plutôt conservateurs sur les questions de société, espèrent ainsi que la consultation ne sera jamais organisée et que le projet passera aux oubliettes, quand bien même [un récent sondage](#) démontre que 61% des Australiens interrogés se déclarent favorables au mariage pour tous.

Liberté religieuse et consensus : En revanche, un vote au Parlement conduirait certainement à l'adoption de la mesure. En effet, le gouvernement n'y dispose que d'une très juste majorité. Si un seul député du Parti libéral vote contre l'avis majoritaire de sa formation, la loi passe. Une

hypothèse fort probable, puisque les cinq rebelles ont affirmé qu'ils n'hésiteraient pas à voter avec l'opposition pour faire passer la loi.

Néanmoins, la nouvelle proposition de loi du député Dean Smith laisse penser qu'un consensus gouvernemental pourrait advenir, puisqu'elle introduit la protection de la liberté religieuse. Un compromis donc, qui autoriserait le mariage pour les homosexuels tout en laissant aux officiants la liberté de refuser de célébrer une union si elle va à l'encontre de leur conviction.

S'il est peu probable que le gouvernement entérine la loi avant les prochaines élections législatives de 2019, Dean Smith peut tenter de la faire passer en tant que *«private member's bill»*, c'est-à-dire en tant que loi proposée par un parlementaire qui n'est pas membre de l'exécutif.

Pour le moment, les unions civiles ne sont reconnues que par certains États australiens, mais l'adoption par des couples homosexuels est autorisée depuis 2002 dans la quasi-totalité du pays. L'Australie est l'un des derniers pays anglophones qui n'autorise toujours pas le mariage pour tous.

TEXTES

5 - Loi travail : les droits des femmes passent (aussi) à la trappe - Tribune collective

Emmanuel Macron l'a promis. Les femmes seront la grande cause nationale du quinquennat. Il est élu depuis à peine 150 jours et il a déjà réussi à se faire mentir 3 fois. Une première fois avec la nomination du gouvernement et l'absence de Ministère dédié. Une deuxième fois cet été avec la baisse de 27% du budget du Secrétariat d'État à l'Égalité. Une troisième fois avec la Loi Travail n°2.

Comme souvent, des textes apparemment « neutres » ont en réalité des conséquences nettes sur les inégalités. Réforme des retraites, de l'assurance maladie ou du code du travail : toutes ces réformes qui visaient l'ensemble des salarié.e.s ont eu un impact différent sur les femmes et les hommes. Étonnant ? Pas tant que ça. Lorsque vous proposez une réforme dans un pays comme la France, où les inégalités professionnelles sont fortes (26% d'écart de salaire), la réforme est rarement neutre ou sans effet. Soit elle aggrave la situation et augmente les inégalités, soit elle s'attaque aux inégalités et les fait reculer.

Les ordonnances rentrent dans la première catégorie. Les salarié.e.s les plus touché.e.s par la réforme sont ceux en CDD ou travaillant dans des petites entreprises. Deux catégories où les femmes sont surreprésentées. Plusieurs mesures vont donc peser particulièrement sur les femmes et accroître les inégalités professionnelles.

L'inversion de la hiérarchie des normes renvoie à l'entreprise la définition de nombreux droits, et notamment les droits familiaux. Les congés enfants malades pris en immense majorité par les femmes, l'allongement du congé maternité et le maintien de la rémunération à 100%, l'allègement du temps de travail des femmes enceintes...tous ces droits, prévus jusqu'alors dans les conventions collectives de branche, pourront être demain remis en cause par accord d'entreprise. C'est le cas également des primes d'ancienneté, de départ en retraite ou de licenciement.

Le gouvernement affaiblit les outils de l'égalité professionnelle en entreprise. La loi prévoit aujourd'hui une négociation annuelle « égalité professionnelle qualité de vie au travail » et oblige l'entreprise à fournir des données aux salarié.e.s sur les inégalités professionnelles femmes - hommes. Ces données sont celles de l'ancien Rapport de Situation Comparée, issu de la première loi sur l'égalité professionnelle de 1983 (loi Roudy). Ces données sont désormais intégrées dans la base de données économiques et sociales. Les entreprises qui n'ouvrent pas cette négociation et ne fournissent pas ces données peuvent être sanctionnées. Les ordonnances permettront, par accord d'entreprise, de changer le contenu de la négociation, de choisir les données sur l'égalité à transmettre (ou non), et de passer d'une négociation annuelle à une négociation quadriennale...Voire de ne pas négocier du tout.

Il sera désormais possible d'imposer, par accord d'entreprise, des clauses de mobilité sans que la loi ne fixe de limite géographique ni d'obligation de prendre en compte la situation familiale des salarié.e.s. Idem pour des modifications d'horaires et de temps de travail ou encore des baisses de salaires. Les femmes, plus souvent à temps partiels, plus souvent précaires, à la tête de familles monoparentales et prenant en charge une immense partie des tâches parentales seront particulièrement pénalisées par ces mesures. Le premier argument invoqué par les femmes qui se retirent du marché du travail est l'impossibilité de remplir leurs responsabilités familiales du fait des horaires atypiques qui leur sont imposés. Les ordonnances ne risquent pas de les aider.

La disparition du CHSCT (le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) prévue par les ordonnances va avoir un impact sur la prévention des violences sexuelles au travail. 20% des femmes déclarent avoir déjà subi du harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. 5 ans après l'amélioration de la loi sur le harcèlement sexuel, le gouvernement décide de faire disparaître l'instance dédiée à la santé et la sécurité au travail.

Exit enfin le droit d'expertise dédié à l'égalité femmes - hommes, gagné en 2015, qui aidait élu.e.s et syndicats à identifier et comprendre les sources des inégalités. Auparavant à charge de l'employeur, ce droit d'expertise devra désormais être co-financé par le comité d'entreprise. Du fait de son budget limité, celui-ci devra faire des choix. Et souvent, dans ce cas, l'égalité passe au second plan.

Les ordonnances ne sont pas neutres. Elles vont accroître les inégalités professionnelles.

Emmanuel Macron, Marlène Schiappa, votre grande cause nationale commence mal. Changez de cap, ne bradez pas les droits des femmes aux exigences du MEDEF, retirez ces ordonnances.

Les féministes l'exigeront dans la rue avec toutes et tous !

Signataires : Irène ANSARI, coordinatrice Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie ; Ana AZARIA, présidente de Femmes Égalité ; Delphine BEAUVOIS, France Insoumise ; Sophie BINET et Céline VERZELETTI, dirigeantes de la CGT en charge de l'égalité Femmes/Hommes ; Emmanuelle BOUSSARD VERRECHIA, avocate ; Le CEL ; Laurence COHEN, sénatrice, PCF ; Gérard CORNILLEAU, chercheur, OFCE ; Pierre CONCIALDI, chercheur, IRES ; Michèle CRES, Émission Femmes Libres ; Monique DENTAL, Réseau Féministe Ruptures ; Caroline DE HAAS, militante féministe ; Adèle DORADA, Alternative Libertaire ; Micheline DUPONT, collectif pour les droits des femmes 41 ; Pénélope DUGGAN, NPA ; Corine FAUGERON, Europe Écologie les Verts ; Jocelyne FILDARD, Coordination Lesbienne en France ; Forum Femmes Méditerranée ; Sigrid GERARDIN, cosecrétaire générale du SNUEP-FSU ; Cécile GONDARD LALANNE, co déléguée générale de l'Union Syndicale Solidaires ; Bernadette GROISON, secrétaire générale de la FSU ; Mathilde GUERGOAT-LARIVIERE, chercheuse, CNAM, CEET ; Marie-Caroline GUÉRIN, secteur femmes de la FSU ; Gwenn HERBIN, coordinatrice nationale du Mouvement de la Jeunesse Communiste de France ; Hélène HERNANDEZ, Émission Femmes Libres ; Images et Paroles ; Clara JABOULAY, Présidente de l'Union Nationale Lycéenne ; Camille LAINÉ, Secrétaire Générale du Mouvement de la Jeunesse Communiste de France ; Jacqueline LAUFER, chercheuse, HEC-Paris ; Lilâ LE BAS, présidente de l'UNEF ; Laurence LE LOUËT, co Secrétaire Nationale du SNPES-PJJ-FSU ; Séverine LEMIERE, chercheuse, université Paris Descartes ; Daniéla LEVY, Collectif 13 Droits Des Femmes ; Myriam MARTIN, co porte-parole Ensemble ! ; Marie-Thérèse MARTINELLI, Marche Mondiale des Femmes ; Antoine MATH, chercheur, IRES ; Dominique MEDA, chercheuse ; Françoise MILEWSKI, chercheuse, OFCE ; Mathilde MONDON, porte parole des Effronté-e-s ; Françoise MORVAN, Coordination pour le Lobby Européen des Femmes ; Solmaz OZDEMIR, SKB Union des femmes Socialistes, Turquie ; Martine PERNOD, chercheuse, Université Lille 1 ; Emanuelle PIET, présidente du Collectif Féministe contre le Viol ; Sophie POCHIC, chercheuse, CNRS, Centre Maurice Halbwachs ; Christine POUPIN, Porte-parole nationale, Nouveau Parti Anticapitaliste ; Raphaëlle REMY LELEU, porte-parole d'Osez Le Féminisme ; Suzy ROJTMAN, porte-parole du Collectif National pour les Droits des Femmes ; Cécile ROPITEAUX, secteur femmes de la FSU ; Roseline ROLLIER, Maison des Femmes de Montreuil ; Sabine SALMON, présidente de Femmes Solidaires ; Muriel SALMONA, Mémoire Traumatique et Victimologie ; Véronique SEHIER et Caroline REBHI, co présidentes du Planning Familial ; Réjane SENAC, chercheuse, CNRS, Sciences Po ; Rachel SILVERA, chercheuse, Université Paris-Nanterre ; Mireille STIVALA, Secrétaire Générale de la Fédération CGT Santé et Action Sociale ; Nora TENENBAUM, présidente de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception ; Aurélie TROUVE, porte parole d'Attac France ; Monique VÉZINET, Commission féminisme, Union des Familles Laïques UFAL ; Françoise VOUILLOT, chercheuse, CNAM ; Layla YAKOUB, Secrétaire Nationale du Parti de Gauche responsable du Féminisme.

6 - La méthode de contraception ESSURE supprimée par Bayer pour « raison commerciale », sans alternative: une nouvelle atteinte au choix des femmes ! - Ancic - Cadac - Planning Familial
Le laboratoire Bayer vient de l'arrêter pour « raison commerciale ». Le droit des femmes à maîtriser leur fécondité, grâce à la contraception qui leur convient le mieux, pèse-t-il si peu devant des intérêts commerciaux? Quelles sont les raisons qui justifient vraiment l'abandon pur et simple de cette méthode sans autre alternative pour les femmes ?

La contraception définitive est encore très difficile à obtenir en France, malgré la loi en vigueur.

Trois méthodes étaient disponibles en France jusque-là : la vasectomie pour les hommes, pour les femmes, « Essure », implant posé par les voies naturelles de façon non chirurgicale et en ambulatoire, et la ligature des trompes par méthode chirurgicale (pose de clips par coelioscopie). Aujourd'hui, seule la méthode chirurgicale sera encore accessible aux femmes, malgré [l'avis du comité d'experts de l'ANSM publié en avril 2017](#), concluant que la balance bénéfique/risque de cet implant n'était pas remise en cause.

Il est d'abord important de rassurer les femmes porteuses aujourd'hui d'un implant Essure: en l'absence de signes manifestes d'intolérance ([voir ICI les recommandations](#)), elles n'ont aucune raison de demander l'explantation de leur implant.

Dans un contexte où décider d'une contraception définitive rencontre encore une forte résistance sociale en France, et où au milieu des messages alarmants sur d'autres méthodes de contraception, certains.e.s prônent le retour à un « ordre naturel », notre inquiétude est grande. Les progrès techniques et scientifiques doivent servir l'amélioration continue des méthodes et moyens de contraception, sans entrave au choix des femmes, et non l'inverse.

Ce qu'a permis la contraception est un acquis irremplaçable pour les femmes comme pour les hommes : dissocier sexualité et procréation, et pouvoir choisir d'avoir un enfant si on le veut, quand on le veut.

Nous n'accepterons aucune remise en cause du droit des femmes à disposer de leur corps, condition essentielle de l'émancipation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Nous exigeons que les informations sur l'ensemble des méthodes contraceptives soient indépendantes d'intérêts économiques, de scoops médiatiques, de pseudo-scandales sanitaires qui font régner un climat de peur. Nous exigeons que des mesures soient prises pour renforcer l'information, la recherche et l'offre actuelle afin d'augmenter les possibilités de choix pour toutes et tous.

7 - Avortement : c'est aux femmes de décider ! - Zero Macho

Aux États-Unis, le premier acte de Donald Trump prenant ses fonctions, a été, comme l'avait fait George Bush en 2001, de supprimer les subventions à des organisations informant à l'étranger sur l'avortement.

En Pologne, en 2016, il a fallu des manifestations de rues sans précédent pour que le gouvernement renonce à son projet d'interdiction totale de l'avortement.

En Espagne, en 2014, des femmes sont descendues en foule dans la rue pour s'opposer à un projet de loi restreignant sévèrement l'accès à l'avortement. Zéromacho les avait soutenues en écrivant au Président du Conseil.

En Irlande, en 2012, une femme qui faisait une fausse couche est morte d'une septicémie parce que l'hôpital avait refusé d'intervenir.

En Italie, le droit à l'avortement, bien qu'inscrit dans la loi, est dénié aux femmes dans de nombreuses régions où jusqu'à 70 % des médecins invoquent « l'objection de conscience ».

Nulle part le droit des femmes à maîtriser leur fécondité, et par là-même leur sexualité et leur santé, n'est pleinement garanti. Dans le monde, l'avortement n'est légal que dans 61 pays ; il est restreint dans 68 pays, et interdit dans 67 pays.

Pourtant, rien n'arrête une femme décidée à avorter : quelle que soit la loi, la proportion des femmes qui le font est comparable dans tous les pays. Dans le monde, on estime que 50 millions de femmes se font avorter chaque année ; pour la moitié, c'est dans des conditions dangereuses, et 47 000 en meurent.

Zéromacho soutient le droit des femmes à décider si elles veulent ou non enfanter. Quoiqu'en pensent le géniteur ou la famille, quand une femme est enceinte, qu'elle veuille poursuivre ou cesser sa grossesse, la décision n'appartient qu'à elle.

À l'occasion de la Journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, Zéromacho

se joint à l'action collective d'associations féministes et citoyennes demandant au Parlement européen que le droit à l'avortement soit reconnu dans tous les États de l'Union européenne comme un droit humain fondamental.

8 - La Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek est née - Médiapart

Bientôt vingt ans que dure la persécution politico-judiciaire du pouvoir turc contre l'écrivaine et sociologue Pinar Selek ! Et cinq ans qu'elle vit en exil dans notre pays, où elle bénéficie du statut de réfugiée politique. Cinq longues années de lutte à ses côtés pour des dizaines d'universitaires, de militant.es et de citoyen.nes qui se réunissent aujourd'hui dans une Coordination des collectifs de solidarité. Après Strasbourg, Lyon et Nice, d'autres collectifs se sont créés, qui témoignent de l'amplification et de la pérennité des soutiens.

Plus personne n'ignore que depuis le coup d'Etat avorté de juillet 2016, le régime d'Erdogan s'en prend à des milliers de fonctionnaires, et en priorité aux enseignants, aux universitaires et chercheurs, aux syndicalistes, aux militants politiques et aux élus, mais aussi aux journalistes et aux artistes. Intimidés, arrêtés, emprisonnés, suspendus ou licenciés, des centaines de chercheurs et d'universitaires subissent la pire des répressions qui soit, se retrouvent sans emploi, ou sont empêchés de conduire librement leur recherche.

Dans un tel contexte, le cas de Pinar Selek est à la fois "symbolique et exemplaire". Elle a vu sa situation s'aggraver le 25 janvier de cette année : le procureur de la Cour suprême de Turquie a requis l'annulation de l'acquittement de 2014 ainsi que la prison à perpétuité. Les juges doivent se prononcer dans les semaines ou mois qui viennent. Dans les faits, le gouvernement turc fait payer à Pinar Selek ses multiples engagements, féministes, anti-militaristes mais aussi son obstination à exercer et défendre la liberté d'expression et de recherche.

9 - Communiqué de la Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek

Les 26 et 27 août 2017, plusieurs collectifs locaux de solidarité avec Pinar Selek se sont réunis à Lyon. Cette rencontre avait pour objectif de rendre plus efficace la défense de Pinar Selek, sociologue, écrivaine et militante de Turquie, réfugiée politique en France depuis 2012. Les membres des collectifs présents ont acté la constitution d'une Coordination des collectifs de solidarité avec Pinar Selek, dont les quatre objectifs prioritaires sont :

- Obtenir l'acquittement définitif de Pinar Selek en menant des actions utiles à ce but, aussi bien auprès des acteurs politiques que de la société civile ;
- Apporter un soutien moral et matériel à Pinar Selek ;
- Produire et diffuser toute information relative à l'évolution du dossier de Pinar Selek, en lien avec la situation des Droits humains en Turquie. Et participer à toute manifestation visant la défense des droits individuels et collectifs, en accord avec les valeurs et les analyses de Pinar Selek.
- Soutenir, faire connaître et partager les travaux et les œuvres de Pinar Selek et ses pratiques militantes - en particulier son engagement féministe et ses analyses des processus de domination.

Nous estimons aujourd'hui que la situation de Pinar Selek est exemplaire de l'acharnement du système politico-judiciaire turc à réprimer les libertés fondamentales. En effet, la répression judiciaire dont Pinar Selek est la victime depuis bientôt vingt ans (soit bien avant l'arrivée au pouvoir d'Erdogan) est désormais avérée à l'échelle de tout un pays. Depuis le coup d'État de juillet 2016, le gouvernement turc licencie, réprime ou enferme des milliers d'enseignant.e.s, de chercheur.e.s, de journalistes, d'artistes et de militant.e.s.

Menant une lutte indépendante de tous les pouvoirs, Pinar Selek incarne, avec de nombreux intellectuel.le.s et militant.e.s engagé.e.s, la résistance à toutes les formes de violence et d'autoritarisme. Sa défense de la liberté d'expression et son éthique de la recherche, ses combats

aux côtés ou au sein de groupes sociaux opprimés, ses engagements multiples pour la culture et son courage politique font d'elle une ambassadrice des Droits humains.

10 - Mobilisation partout en Europe autour du 28 septembre 2017 ! - Collectif unitaire d'organisation

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014 et polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit et l'accès à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Le Collectif féministe et unitaire « Pour le droit à l'Avortement en Europe, les femmes décident ! » - voir l'Appel joint - en lien avec de nombreuses associations et organisations européennes, se mobilise autour du 28 septembre 2017, journée internationale pour le droit à l'avortement, contre toute remise en cause de ce droit, contre tous les réactionnaires et obscurantistes opposés aux droits des femmes, pour une loi qui l'inscrira dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

Une pétition est en ligne sur

Un site : <http://avortement europe.org/>

11 - Avortement en Europe, les femmes décident ! - Planning Familial

Cette année, pour le 28 septembre, Journée internationale pour le droit à l'avortement, le Planning se mobilise au sein d'un collectif unitaire d'associations. Ce collectif lance un appel à la mobilisation européenne pour que le droit à l'avortement soit reconnu et respecté comme droit fondamental dans tous les pays d'Europe. Cette mobilisation est une première étape pour obtenir la légalisation de l'avortement dans toute l'Europe, mais aussi pour son intégration dans les textes européens.

A l'heure où les hommages à Simone Veil se multiplient, il est important de faire prendre conscience au plus grand nombre que le combat pour le droit à l'IVG est toujours d'actualité. L'enjeu est d'autant plus fort avec la montée des anti-choix en France et en Europe.

Alors, nous vous invitons dès à présent à vous mobiliser :

- signer, faites signer et diffuser la [pétition](#) ;
- diffuser l'[appel](#) ouvert aux signatures des associations/organisations/collectifs, et faites nous savoir si vous vous engagez à une mobilisation autour du 28 septembre (en envoyant un mail à secretariat@planning-familial.org) ;

12 - PMA : La généralisation pour toutes les femmes ne se fera pas en 2018 - Marlène Schiappa sur Europe 1

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, est revenue dimanche sur ses propos du début de semaine, précisant que la généralisation de la PMA pour toutes les femmes ne se ferait pas en 2018. De son côté, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a émis des réserves sur le sujet.

"En termes de calendrier, nous serons sur l'année qui arrive, 2018, probablement avec les révisions de la loi bioéthique." Mardi sur BFM, la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les

hommes, Marlène Schiappa, annonçait que l'ouverture de la PMA (procréation médicalement assistée) pour toutes les femmes se ferait "probablement" dès 2018. Mais elle a rétro-pédalé dimanche. Invitée sur France 3, elle a précisé que seul le calendrier de la réforme serait connu l'an prochain. "En 2018, a priori fin 2018, il y aura des Etats généraux de la bioéthique, dans le cadre de la loi bioéthique. Dans ce cadre, nous débattons effectivement de la PMA et le gouvernement proposera d'ouvrir la PMA", a-t-elle ainsi déclaré.

Une question de timing : Les associations, qui espéraient en début de semaine que la PMA ne soit plus uniquement réservée au traitement de l'infertilité chez les couples hétérosexuels et qu'elle soit étendue aux femmes célibataires et aux couples lesbiens dès l'an prochain, vont être déçues. Encore plus par la suite des propos de Marlène Schiappa : "Nous ne sommes pas en train de débattre, pour l'instant, de la PMA. La PMA, ce n'est pas notre actualité, ce sera au moment des Etats généraux de la bioéthique. Le calendrier précis sera exposé à ce moment-là." Comprendre, en creux, que ce n'est pas le bon timing pour mettre sur la table une telle réforme, qui suscite de nombreuses réserves et alors que le gouvernement a de gros dossiers sociaux à gérer.

Un des ténors du groupe LREM à l'Assemblée ironisait d'ailleurs dans le JDD : "Elle imagine tracer une route dans l'Histoire et prend tout ce qui passe : les sacs Auchan sexistes, l'épisiotomie, la discrimination à la Chapelle-Pajol. Elle n'en rate pas une. Avec la PMA pour toutes les femmes en 2018, elle ouvre encore un nouveau front, ce n'est pas le moment."

Il s'agit toutefois d'une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, et elle fait suite à l'approbation d'une telle réforme par le Comité d'éthique. Interrogée cette semaine sur le calendrier, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, n'avait pas vraiment confirmé les propos de Marlène Schiappa. "En fait, c'est à l'ordre du jour pour des raisons quasiment légales car nous devons revoir les lois de bioéthique (...) Nous verrons quel est le rapport final qui sera fait à l'issue de ces Etats généraux", avait-elle ainsi déclaré sur LCI, ajoutant simplement qu'il était "très probable" que la promesse d'Emmanuel Macron soit certaine.

Gérard Collomb veut "des garde-fous" : Des réserves, cette réforme en suscite jusque dans les rangs de la majorité. Invité du Grand Jury RTL/Le Figaro/LCI dimanche, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a ainsi estimé que la PMA pour toutes les femmes "pose sans doute un certain nombre de problèmes". "Il faudra mettre des garde-fous", a-t-il même ajouté, évoquant des "lois sensibles qui peuvent heurter les consciences". Et l'ancien maire de Lyon est allé plus loin, jugeant que le sujet n'était pas prioritaire : "Je proposerai qu'on puisse résoudre le problème du chômage avant de s'attaquer au problème civilisationnel." Il a d'ailleurs témoigné que ce projet n'était pas dans "le calendrier qu'on nous a donné".

A droite, la mesure provoque également de vives critiques. "Ce qui me préoccupe et m'a toujours préoccupé sur ces questions, c'est la question à terme de la marchandisation du corps de la femme et les questions de filiation", avait ainsi commenté Laurent Wauquiez sur franceinfo, jouant sur la confusion entre PMA et GPA, la gestation pour autrui, qui, elle, restera dans tous les cas proscrite.

13 - Ouvrons dès maintenant l'accès à la PMA à toutes les femmes - UFAL

L'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes est un engagement de campagne d'Emmanuel Macron. « *Le fait que la PMA ne soit pas ouverte aux couples de femmes et aux femmes seules est une discrimination intolérable* », affirmait-il en février. La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, a déclaré mardi 12 septembre qu'« *ouvrir la PMA à toutes les femmes est une question de justice sociale* ».

Elle préconise d'utiliser la révision des lois de bioéthique, prévue en 2018, pour proposer des modifications législatives au Parlement, probablement au premier trimestre 2019. La PMA pour toutes les femmes n'est pas une question d'éthique, mais d'émancipation des femmes, d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations. Attendre les lois de bioéthique signifie courir le

risque de revoir, dans le pays, une vague d'homophobie et de haine que nous ne souhaitons pas revivre.

L'ouverture de la PMA à toutes les femmes est une mesure de liberté et d'égalité des droits d'accès aux techniques reproductives. Elle donne le choix à toutes celles qui le souhaitent, et qui ne le peuvent pas aujourd'hui, de fonder une famille. C'est une mesure qui contribue à l'émancipation des femmes. L'accès à la PMA pour les couples hétérosexuels a déjà été débattu par le *Comité consultatif national d'éthique (CCNE)*. Aujourd'hui, l'ouverture de la PMA pour toutes les femmes est une application du principe de non-discrimination et d'égalité des droits devant le projet parental.

On l'a vu, en France, l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels a provoqué de vifs débats sociétaux, souvent alimentés par une frange religieuse très conservatrice. En 2013, l'année du mariage pour tous, *SOS homophobie* a enregistré une hausse de 78 % des actes homophobes par rapport à 2012. François Hollande a lui-même reconnu qu'il n'avait que trop tardé pour engager cette réforme, laissant la parole et les actes homophobes se propager.

Un enjeu de santé publique : Emmanuel Macron a déclaré qu'il souhaitait « agir de manière apaisée » pour engager l'ouverture de la PMA. L'Église lui a immédiatement rétorqué qu'il convenait de ne pas « réveiller les passions » sur ce sujet. Le ton est donné, la messe est dite.

Aujourd'hui, 60 % des Français sont favorables à l'élargissement de la PMA aux couples de femmes (sondage IFOP-ADFH, juin 2017). Les Français sont prêts à ce que la PMA pour toutes soit adoptée. Faire croire qu'un débat serein serait possible avec celles et ceux qui se sont toujours opposé(e)s au progrès - droit à la contraception, à l'IVG, au mariage pour tous - ne trompera personne : on ne peut pas débattre face au dogme.

Ouvrir la PMA à toutes les femmes est aussi un enjeu de santé et de sécurité publique pour toutes les personnes lesbiennes, gay, bi, trans (LGBT) et leurs soutiens, qui ne souhaitent pas être replongées dans un climat de violence à leur égard. Pour les enfants français déjà nés par PMA et élevés par deux mères, les prises de position auront des conséquences sur leur construction identitaire.

Ces enfants lisent, écoutent et observent ces débats. Quel signal enverrions-nous à ces enfants si l'on s'autorisait à dénigrer, à caricaturer publiquement leur mode de conception ? Qui serait comptable des conséquences de tels propos dévastateurs ? L'homophobie dévaste des ados, des hommes et des femmes qui restent souvent dans l'ombre. Elle brise des familles, elle tue.

Ne laissons pas un espace à l'homophobie pour qu'elle envahisse une nouvelle fois la place publique. Sans attendre la prochaine révision des lois de bioéthique, ouvrons dès maintenant l'accès à la PMA aux femmes lesbiennes et célibataires.

Les premiers signataires de cette tribune sont : *Christèle Alexandre (présidente de l'association Contact), Aurélien Beaucamp (président d'Aides), Jean-Marie Bonnemayre (président du Conseil national des associations familiales laïques), Céline Cester (présidente des Enfants d'Arc en Ciel, l'asso !), Joël Deumier (président de SOS homophobie), Aurore Foursy (présidente de l'Inter-LGBT), Christian Gaudray (président de l'Union des Familles Laïques), Véronique Godet (vice-présidente de SOS homophobie), Malik Salemkour (président de la Ligue des droits de l'Homme), Alexandre Urwicz (président de l'Association des familles homoparentales), Clémence Zamora-Cruz (porte-parole de l'Inter-LGBT).*

14 - Lutte contre le sexisme dans l'espace public - On lâche rien ! - Les Effronté-e-s

Les effronté-e-s prennent acte avec consternation de la décision du Conseil d'État de ne pas reconnaître le caractère sexiste suffisamment grave des silhouettes extrêmement stéréotypées de la commune de Dannemarie. Cette décision nous prive hélas, dans l'immédiat, d'un moyen de préserver l'espace public contre ce genre d'initiatives.

Cette décision risque également de décomplexer l'attitude sexiste des défenseurs de ces silhouettes, comme peut l'illustrer ce site qui lance une boutique de vente d'accessoires sexistes inspirés

Nous trouvons cette décision incompréhensible, notamment au regard de la loi de 2014 pour

l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle montre l'ineffectivité de tout ce qui a été produit par le corps législatif, alors même que l'étude d'impact de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes précise que « Les résistances qui s'opposent à l'égalité ne sont pas la simple conséquence d'une inertie mais la marque d'un système profondément ancré dans la société. Ceci explique pourquoi, malgré un grand nombre de textes législatifs, l'égalité est si difficile à atteindre dans les faits : réaliser l'égalité nécessite de déconstruire ce système et l'ensemble des automatismes et stéréotypes ancrés dans les mentalités. »

Cette décision illustre enfin l'importance du vote d'une Loi contre le sexisme, que nous réclamons depuis plusieurs années.

Les effronté-e-s iront au fond. On ne lâche rien !

15 - Adresse au Président de la République - Université d'été de l'Assemblée des Femmes

Monsieur le Président de la République,

Alors que les enjeux des politiques publiques en matière d'égalité femmes/hommes, enfin reconnus comme des questions primordiales, avaient déclenché un réel volontarisme politique (parité, ministère dédié, création du HCEF/H, lois importantes...);

Alors que la précarisation des femmes dans notre société connaît une progression fulgurante ; ;

Alors que la prévalence des violences à l'encontre des femmes reste très élevée (88 femmes assassinées depuis le début de l'année par leur conjoint ou compagnon) ;

Alors que les extrémistes de droite, par des stratégies populistes efficaces, instrumentalisent les droits des femmes et la laïcité et capitalisent une adhésion et un vote féminins importants ;

Alors que les extrémistes religieux, instrumentalisant également les femmes, leurs droits et leurs corps, voient adhérer à leur idéologie des femmes en nombre, notamment dans les quartiers populaires, et poussent les autres à l'assignation à résidence communautaire ;

Nous constatons, Monsieur le Président de la République, malgré vos promesses de campagne, une régression inexplicable de la politique publique en matière de droits des femmes :

- Pas de ministère des droits femmes de plein droit, doté de moyens adéquats pour faire face aux enjeux sociétaux actuels, à même de peser sur les nécessaires politiques transversales,
- Baisse de 27 % d'un budget déjà critiqué, parce qu'il en était le plus faible - ne représentant que 0,0066 % du budget de l'État -.

A l'issue des travaux de notre 25ème Université d'été, nous venons témoigner ici de notre inquiétude et de nos interrogations, et nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, en cohérence avec les déclarations féministes, et le projet novateur et moderniste sur lesquels vous vous êtes engagé, d'agir pour favoriser réellement l'égalité entre les femmes et les hommes, et de poursuivre et renforcer l'action politique publique en faveur des droits des femmes.

16 - L'identité de genre invisibilise le patriarcat - Meghan - Mai 2017

Megan Murphy, féministe radicale, et fondatrice du site canadien FeministCurrent a été auditionnée par le comité sénatorial canadien, aux côtés de Hilla Kerner du Vancouver Rape Relief contre le projet de loi C-16 , la législation sur « l'identité du genre » au Canada. Voici une traduction de sa brillante présentation explicitant pourquoi le genre n'est qu'une construction sociale, et par conséquent il faut parler de « stéréotypes de genre » et non d' « identité de genre », qui invisibilise la domination masculine.

Un problème majeur avec ce projet de loi est qu'il propose de modifier quelque chose d'aussi important que la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel pour inclure quelque chose qui n'est même pas définissable.

Selon le ministère de la justice canadien et le Code des droits de la personne de l'Ontario, « l'identité de genre » est définie comme « l'expérience intérieure et personnelle que chaque

personne a de son genre ».

Mais cette définition n'appréhende pas correctement ce qu'est le genre. Le genre ne se réfère pas à une expérience intérieure ou personnelle - c'est une construction sociale. Il est le moyen de renforcer les stéréotypes et l'oppression des hommes sur les femmes. Les stéréotypes de genre n'ont rien à voir avec le sexe biologique mais plutôt avec la définition de la masculinité et de la féminité.

Il y a un siècle, le système de genre dictait que les femmes ne devaient pas voter ou être considérées comme des personnes à part entière selon la loi canadienne. Il stipule que les hommes seraient intrinsèquement violents, agressifs, indépendants, affirmés et rationnels alors que les femmes seraient intrinsèquement passives, délicates, maternelles, irrationnelles et émotives. Ces idées ont été réfutées, grâce en grande partie au mouvement féministe. Cependant, aujourd'hui, en créant et défendant l'idée que l'on peut avoir une « identité de genre » personnelle, nous régressons. Personne ne naît avec un « genre ». Nous naissons avec un sexe biologique masculin ou féminin et le genre nous est imposé par la socialisation. Les femmes ne se reconnaissent pas en tant que telles parce qu'elles portent des hauts-talons ou qu'elles aiment le rose, elles se reconnaissent en tant que femmes parce qu'elles sont de sexe biologique féminin.

Traiter le genre comme s'il s'agissait d'un choix intérieur ou individuel est dangereux car cela occulte complètement comment et pourquoi les femmes sont opprimées, en tant que classe, sous le patriarcat.

Le patriarcat a été inventé afin de contrôler la capacité reproductive des femmes, et les stéréotypes de genre ont été créés afin de faire croire que ce système hiérarchique était un ordre naturel. Les femmes et les filles du monde entier sont tuées, prostituées, violées et maltraitées tous les jours, non pas parce qu'elles portent des robes, ont des cheveux longs ou se comportent de façon passive, mais parce qu'elles sont femmes et que le patriarcat prétend que les femmes sont des êtres inférieurs, qu'elles sont à la disposition des hommes pour leur usage, que les hommes peuvent les posséder, les acheter, les vendre et les surveiller. La lutte pour les droits des femmes s'est construite sur cette base. Parce que nous avons compris, en tant que société, que les femmes sont victimes de discriminations et subissent la violence masculine, indépendamment de leurs vêtements, de leur langage corporel ou de leur comportement (ce qui maintenant est apparemment défini comme une « expression de genre ».)

L'idée qu'il suffirait simplement aux femmes de changer leur expression de genre ou de s'identifier différemment pour échapper à l'oppression patriarcale est insultante et évidemment fausse. Cependant, c'est cette arnaque que véhiculent les notions d'«identité de genre» et d'«expression de genre».

Si nous affirmons qu'un homme peut être une femme en nous basant sur quelque chose d'aussi vague qu'un « sentiment » ou parce qu'il choisit d'adopter une apparence conforme aux stéréotypes de la féminité, quelle conséquence cela a-t-il sur les droits des femmes et leur protection ? Devrait-il être autorisé à candidater à des postes, des subventions ou des programmes, spécialement réservés aux femmes parce que les femmes sont justement sous-représentées ou marginalisées dans des secteurs dominés par les hommes ? Ou parce que les femmes sont moins rémunérées que les hommes, sont plus souvent licenciées, ou ne sont pas embauchées ; tout cela étant à la base justifié parce qu'elles tombent enceinte ou parce qu'il est entendu qu'elles tomberont enceinte un jour ?

Ce que les hommes « ressentent en eux-mêmes » ne change en rien le pouvoir et le privilège qui leur sont donnés dans cette société et ce que les femmes « ressentent en elles-mêmes » ne change en rien leur expérience du sexisme. Je ne « ressens pas en moi-même » le besoin d'être insultée de façon misogyne, d'être objectivée, maltraitée ou harcelée sexuellement, et pourtant cela m'est imposé de toute façon. Je n'ai pas choisi d'être traitée comme une femme dominée par le système

patriarcal et je ne me suis jamais sentie à l'aise avec la féminité. Est-ce que cela fait de moi un homme ?

Dissoudre les catégories « homme » et « femme » afin de permettre la « fluidité de genre » peut sembler progressiste. Mais cela n'est pas plus progressiste dans les circonstances actuelles que de dire que la race n'existe pas et que les Blancs qui ne se « sentent » pas blancs ou qui adoptent des comportements stéréotypés habituellement associés aux personnes de couleur n'auraient pas de privilège dans ce monde. Si une personne blanche osait faire ça nous appellerions cela à juste titre une imposture et dénoncerions un tel comportement. Pourquoi alors accepter l'idée qu'un homme s'appropriant les stéréotypes sexistes traditionnellement associés aux femmes, pourrait comme par enchantement changer de sexe et se dépouiller de son privilège d'homme ?

Les droits des femmes et des filles passent à l'as pour accommoder une 'tendance'. Le projet de loi C-16 peut sembler convaincant dans ses efforts pour paraître ouvert d'esprit et inclusif, mais c'est en fait un véritable terrain miné. Je vous implore de reconsidérer les conséquences et implications de cette façon de penser, de ce discours et de ce projet de loi avant de s'embarquer sur ce terrain glissant.

Traduction française par Céline Piques, relecture par Claire Bouet.

17 - « J'ai été violée 70 fois en 17 ans de rue », le grand tabou des agressions sexuelles sur les femmes SDF - Licia Meyseng - France Télévisions

"Parce qu'on est invisible et en marge de la société, nos agresseurs pensent que notre corps est à leur disposition." Bras repliés sur le buste et ongles rongés, Martine*, une ancienne SDF, raconte l'enfer des femmes sans-abri. "J'ai été agressée sexuellement une dizaine de fois dans la rue", continue cette quinquagénaire. Le pire, selon elle, "c'est que ça devient normal, ça fait partie du quotidien". Il lui a fallu dix ans pour mettre des mots sur ce qui lui est arrivé. *"Pour éviter de craquer, mon cerveau a décidé de faire comme si c'était normal."*

"Environ une femme SDF sur trois a été agressée", explique Agnès Lecordier, présidente d'une fondation à son nom. L'association [Entourage](#) avance qu'une agression sexuelle sur une femme SDF a lieu toutes les huit heures en France. "En réalité, aucune étude n'a été faite sur le sujet, il est impossible d'avoir des chiffres", reprend Agnès Lecordier. Mais tous les interlocuteurs contactés sont formels : les femmes en errance sont très fortement exposées aux agressions sexuelles et aux viols.

"On apprend à voir chaque homme comme un agresseur potentiel" : "Ici, toutes les femmes ont été confrontées à ce type de violences", affirme Quentin Le Maguer, le responsable d'un centre d'hébergement d'urgence au Samu social de Paris..

"Les agressions dans la rue, cela va du père de famille qui essaie de vous violer pendant que vous dormez au réseau mafieux qui monnaye un coin de trottoir", soupire Martine. Elle se souvient d'une adolescente ukrainienne, âgée de 15 ans à peine, qui devait chaque soir se soumettre à un homme pour pouvoir faire la manche le lendemain sans être violentée. "On apprend à voir chaque homme comme un agresseur potentiel."

La première fois qu'elle-même a été agressée, Martine avait 22 ans. En rupture familiale, elle passait ses premières nuits dehors, réfugiée sous un Aribus : "L'employé d'un hôtel proche est sorti et m'a proposé de passer la nuit dans une chambre inoccupée, j'ai compris trop tard de quoi il s'agissait." Meurtrie, elle refuse d'en dire plus. Ses lèvres tremblent et son regard se pose sur son café.

*"On ne parle des SDF que quand il fait froid. "J'ai été violée 70 fois en 17 ans de rue", confie Anne Lorient, ancienne SDF, qui raconte son calvaire dans *Mes années barbares* (éd. La Martinière), co-écrit avec la journaliste Minou Azoulay.*

"Certaines femmes passent des accords pour avoir accès à un hébergement", note Karine Boinot, psychologue clinicienne et auteure d'une thèse sur la souffrance psychique des personnes sans-abri. "Des femmes qui ont effectué un parcours migratoire arrivent souvent en France sans repères et ne maîtrisent pas la langue, fait aussi remarquer Quentin Le Maguer. Elles se retrouvent hébergées par des réseaux, prostituées de force ou dans des situations d'esclavage moderne chez des particuliers."

Ces agressions quotidiennes se déroulent dans l'indifférence générale. "Le grand public n'est pas du tout au courant de cette réalité. On ne parle du quotidien des SDF que quand il fait froid dehors", soupire le responsable de centre d'hébergement d'urgence. Selon le dernier recensement de [l'Insee](#), qui date de 2012, 38% des personnes sans-abri sont des femmes. Un chiffre relativement peu connu.

***De la difficulté de porter plainte pour les victimes :** Le 6 août dernier, Elvire boit un verre avec deux amies, sur une place du premier arrondissement de Marseille. La jeune femme met plusieurs minutes avant de réaliser qu'une personne SDF est en train de se faire violer, sous ses yeux. "Parce qu'ils semblaient SDF, personne n'y prêtait attention", se souvient-elle, encore choquée d'avoir assisté à cette scène en plein après-midi. "C'est une indifférence au sort des SDF qu'on a accepté dans le paysage", souffle Agnès Lecordier.*

Une absence d'existence qui empêche les victimes de porter plainte : "Une personne ne peut pas parler de ses souffrances quand elle a perdu confiance dans la société", analyse Samuel Coppens, le porte-parole de l'Armée du salut. "Elles vivent avec la peur de ne pas être crues, certaines ont peur d'avoir une responsabilité dans ce qui leur arrive", se désole-t-il.

Pour Karine Boinot, il existe une défiance envers les autorités. "Moi les policiers, je leur crache dessus", s'emporte Marie, une femme SDF, près de la gare de Lyon, à Paris. "Ils n'ont jamais rien fait pour m'aider, je pourrais crever, ils ne s'approcheraient pas !" Anne Lorient a porté plainte une dizaine de fois et fait une expérience amère :

Contactées à ce sujet, la préfecture de police et l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ont simplement expliqué à franceinfo ne pas avoir de données sur les personnes non logées.

***Des menaces jusque dans les centres d'hébergement d'urgence :** De nombreuses femmes développent des stratégies pour échapper à leurs agresseurs. "Dès qu'un mec s'approche, je m'urine dessus pour le faire fuir", raconte Marie d'un haussement d'épaules. "Parfois, cela ne suffit pas." Elle hausse à nouveau les épaules. Cela fait bien longtemps, dit-elle d'un air détaché, qu'elle ne ressent plus rien. "Une grande partie de leur énergie est dépensée pour se protéger", remarque Agnès Lecordier. "Certaines dorment le jour à proximité des lieux sécurisés, comme les gares. L'important, c'est de sentir qu'il y a du monde." La nuit, elles marchent ou restent dans les bus. "D'autres se regroupent entre elles ou se mettent sous la protection d'hommes."*

Les travailleurs sociaux interrogés s'accordent sur un cas : celui des femmes qui vivent dans la rue depuis trop longtemps. "Au bout d'un moment, elles renoncent à l'hygiène et à la propreté", alerte Agnès Lecordier. "Elles disent 'tant pis' pour leur corps. S'entourent d'immondices pour se protéger des hommes." A ce stade-là, il devient difficile de se reconstruire : "Elles sont inaccessibles, se protègent à l'extrême."

Les centres d'hébergement d'urgence, qui accueillent ces femmes pour une courte durée, ne sont pas sans risque pour elles. Certains centres sont réservés aux femmes. "Mais il y en a très peu. Seulement quatre ou cinq à Paris", accuse Agnès Lecordier. Pourtant, cela semble à certains travailleurs sociaux indispensable pour se reconstruire. "Retrouver confiance, pour ces femmes,

passer par le fait qu'il n'y ait pas de menace. Et l'homme, pour une femme victime d'agression, est forcément une menace", argue Samuel Coppens.

Quentin Le Maguer dirige l'un d'entre eux, situé dans un ancien hôpital de banlieue parisienne. Les murs sont joliment peints en pastel, des dessins d'enfants égayent les murs. Chaque semaine, un gynécologue et un psychologue discutent avec les femmes hébergées, principalement des migrantes. "Les héberger ici, c'est réduire les risques de la rue, éviter les populations dangereuses pour elles", explique le directeur. Mais, de son propre aveu, les places sont rares.

"Tous les efforts ont été faits sur le bâti" : Pourtant, pour Karine Boinot, la reconstruction de ces femmes passe par la fixation dans un lieu de vie et le suivi psychologique. "C'est un long processus, souffle-t-elle. Certaines sont aidées par les rencontres qu'elles peuvent faire, des bénévoles et des professionnels." Mais toutes ne peuvent être prises en charge dans ces structures. "La prise en charge, quand il y en a une, n'est pas la même partout, nuance une source anonyme. Certains centres se contentent de fournir des lits, sans considération aucune pour la dimension psychologique." Les centres d'hébergement sont gérés par des associations, elles-mêmes financées par l'Etat ou les dons.

"Au Samu social, vu le budget qui nous est alloué par l'Etat, on ne peut pas financer des groupes de parole ou un suivi psychique. On est obligé de se tourner vers des dons", regrette Quentin Le Maguer. Il déplore que cette reconstruction après les agressions ne soit pas la priorité de l'Etat. "Tous les efforts ont été faits sur le bâti au détriment du cadre humain", abonde Samuel Coppens. Pourtant, difficile de s'en sortir pour ces femmes "abîmées", "en morceaux", sans que leur souffrance soit prise en compte.

18 - L'argumentation queer en faveur d'une décriminalisation de la prostitution et du proxénétisme ne résiste pas à un examen minutieux - Christine Delphy

La prostitution profite aux hommes qui souhaitent coloniser le corps des femmes, alors que la capacité d'échapper à la contrainte à l'hétérosexualité concerne la liberté personnelle de définir sa propre sexualité.

Au cours des dernières décennies, des campagnes dites de « droits des travailleurs du sexe » visant à décriminaliser le proxénétisme et l'achat de sexe se sont greffées aux luttes de libération des lesbiennes et des gais (ou, si vous souhaitez être à la mode, de la constellation LGGBDTTTIQQAAPP). Il est logique à bien des égards que le mouvement pro-prostitution se présente comme faisant partie d'une fière campagne de justice sociale, puisqu'il contribue à perpétuer le mythe selon lequel la prostitution est libératrice.

J'ai entendu plusieurs fois des lobbyistes pro-prostitution comparer la campagne visant à légaliser le proxénétisme, la tenue de bordels et l'achat de sexe, avec la campagne qui a remporté, en 1967, une décriminalisation partielle des actes homosexuels au Royaume-Uni. En tant que lesbienne qui ne m'est jamais cachée et qui en est fière, je trouve cette analogie aussi offensante que traîtresse. La prostitution profite aux hommes qui souhaitent coloniser le corps des femmes, alors que la capacité d'échapper à la contrainte à l'hétérosexualité concerne la liberté personnelle de définir sa propre sexualité.

Le féminisme libéral (celui des « *fun feminists* ») appuie depuis longtemps le lobby de la prostitution. Il le fait en accordant foi aux mensonges selon lesquels la prostitution peut être « sexuellement libératrice » pour les femmes et en tentant de s'associer, d'une façon ou d'une autre, à d'autres campagnes critiques du contrôle patriarcal de notre corps. Par exemple, la Sex Workers Alliance of Ireland (Alliance des travailleurs sexuels de l'Irlande) a prétendu tout de go l'an dernier qu'il existait un alignement étroit entre le mouvement pro-choix et la campagne visant à décriminaliser le proxénétisme et l'achat de sexe. L'argument utilisé par la SWAI était que les

deux concernent l'autonomie du corps, alors qu'en réalité, le mouvement pro-prostitution plaide pour le « droit » des femmes appauvries à être sexuellement livrées aux hommes en échange d'argent. Cet argument est obscène. La prostitution concerne le droit des hommes d'accéder au corps des femmes et de nous considérer et nous traiter comme des marchandises. La campagne féministe pour l'avortement légal est le contraire exact de cette dynamique, en défendant le droit pour chaque femme d'être exempte de l'oppression patriarcale.

En ignorant le fait que les jeunes hommes et les jeunes femmes qui sont rejeté·e·s par leur famille et leur communauté, ou isolé·e·s et intimidé·e·s par leurs pairs, risquent de se retrouver sans abri et forcé·e·s à l'exploitation sexuelle, nous trahissons cette jeunesse. J'ai rencontré plusieurs jeunes lesbiennes et gais en fugue qui ont été poussé·e·s à la prostitution par des proxénètes en quête de proies faciles.

Les lobbyistes pro-prostitution savent très bien l'avantage de s'aligner sur un groupe plus large d'activistes dits « subversif ». Le mouvement se réclamant de « droits des travailleurs du sexe » trouve l'occasion d'un plus vaste soutien dans cette nouvelle alliance qui se développe sous la bannière arc-en-ciel.

L'une des activistes qui ont bénéficié de la convergence du mouvement LGBT et du lobby pro-prostitution est Irina Maslova, fondatrice en Russie du projet Silver Rose. « Nous avons des femmes, des hommes et des transgenres, et des gens faisant différents types de travail du sexe comme le striptease, le sadomasochisme et ainsi de suite », m'a déclaré Maslova. « Ils ont donc réussi à unir ce mouvement en trouvant le dénominateur commun. »

J'ai aussi rencontré une autre activiste, Sia, une féministe, lors d'un voyage de recherche en Australie l'année dernière. Elle m'a dit avoir commencé à fréquenter le milieu *queer* et s'être rapidement sentie pressée d'expérimenter le « travail du sexe ».

« À bien des égards, la prostitution y était très acceptée, en particulier au sein de la scène *queer* », dit Sia. « J'ai travaillé avec d'autres lesbiennes et nous nous trouvions géniales. »

Je lui ai demandé pourquoi elle pensait que les individus identifiés au *queer* désiraient tant accréditer le mythe entourant le travail du sexe ? « C'était cool et tendance », explique Sia. « C'était une image. Ça faisait partie du climat de la fête, de la prise de drogues. En fin de compte, il y a eu beaucoup de dégâts pour plusieurs des femmes qui ont participé à cela. »

J'ai également interviewé Thierry Schaffhauser, un gai qui est militant des « droits des travailleurs du sexe », au sujet du lien entre ces deux mondes. « C'est comme être un homme gai dans les années 1950 », m'a-t-il dit. « La police est là pour vous arrêter, et non pour vous protéger. Lorsque des gens essaient de vous empêcher pour votre bien de faire le travail du sexe, c'est ce que faisait la police et ce n'est pas ce que je veux. »

La prostitution est omniprésente dans la sphère commerciale du monde homosexuel, comme les bars, les clubs, les saunas, etc. Plusieurs gais m'ont dit que dans leur jeunesse, on s'attendait presque à ce qu'ils complètent leurs revenus en vendant du sexe à des hommes plus âgés. Un certain nombre d'hommes m'ont dit ne plus fréquenter de bars gais commerciaux par écoëurement de voir les publicités de « garçons à louer » affichées dans les magazines gais.

Je fouille cette question plus avant dans mon nouveau livre *The Pimping of Prostitution - Abolishing the Sex Work Myth*, et j'en conclus que la prostitution n'est pas une forme de sexualité. Il existe une nette différence entre une préférence ou une identité sexuelle et la prostitution (une forme de violence masculine). Les jeunes qui s'affirment en tant que lesbienne ou gai méritent notre soutien et une protection contre l'intolérance. Ils ne méritent pas de se faire conter le mensonge insultant que vendre leur autonomie sexuelle est la même chose que célébrer leur sexualité.

19 - Hommage à Kate Millett - Yvette Roudy

J'ai le souvenir d'avoir passé toute une journée dans la ferme de Kate Millett au Nord de New York,

un endroit très particulier au bord d'un lac où l'on se baignait et où elle accueillait des femmes artistes . Elle m'avait expliqué que les travaux de rénovation étaient l'œuvre des femmes elles-mêmes qui puisaient leurs connaissances manuelles dans... les livres. C'est ainsi qu'elles s'improvisaient menuisières, plombières, charpentières, terrassières. La ferme avait ainsi un aspect inachevé mais bruissait des travaux des unes et des autres. Je lui avais raconté l'aventure similaire de Colette Audry qui avait acheté sur l'île d'Oléron, l'Emerière, grâce au fruit de son Prix littéraire, une maison qui accueillait des féministes. On y découpait la journée en tranches : travail intellectuel, travaux manuels, et baignades joyeuses. On y prenait le déjeuner en commun et l'on se racontait ses rêves de la nuit (l'époque était freudienne et le film en vogue « la Maison du Dr Edwards »). A tour de rôle on était de cuisine et chacun devait verser au début de la semaine une légère participation. Dans la cuisine, on pouvait consulter une charte humoristique des règles de la maison. Le système était copié sur le principe des phalanstères, cette utopie des premiers socialistes français. J'y avais passé de très agréables vacances, invitée par Colette avec qui je traduisais alors « La femme mystifiée » de Betty Friedan.

Avant de découvrir la ferme de Kate, j'avais passé une journée à New-York où elle occupait un très vaste et très étrange appartement tout d'une pièce où l'on passait de la cuisine au séjour, à la chambre à coucher... Kate m'avait cuisiné un délicieux steak qu'elle avait sorti d'un vieux réfrigérateur.

La ferme de Kate était censée vivre grâce à de savants calculs comme seules peuvent en faire des universitaires, en l'occurrence du commerce d'arbres de Noël qu'elles vendaient elles-mêmes en se postant aux angles des rues de New-York, pensant attirer les clients en proposant : «trees, trees». Sauf que dès les premières années, elles connurent des fiascos retentissants et Kate a fini par se ruiner en tentant de maintenir sa ferme, tout comme Colette Audry d'ailleurs. Mais elles nous laissent l'une et l'autre une œuvre féministe particulière, mal reconnue : plusieurs livres pour Colette Audry, dont « La Statue », et « La politique du Mâle » (Sexual politics) pour Kate. Je crois qu'elles ne se sont jamais rencontrées. Mais l'une et l'autre sont dans mon cœur. Pour toujours.

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

20 - Films : Festival « Femmes en résistance » - 31 septembre au 1^{er} octobre - Arcueil

Nous aimons beaucoup ce festival, si vous n'y êtes jamais allé-es, faites l'essai.

Cette année, c'est la 15^{ème} année, et le thème est : « Femmes en résistance à la modestie ».

Tout le programme en ligne ici : Femmes en résistance à la modestie

21 - Livre : Féminismes ! Maillons forts du changement social - Revue Passerelles N°17

Publié en français et en espagnol, ce livre revient sur les féminismes, leurs formes de luttes sociales et politiques complexes, et met l'accent sur leurs points communs: le combat pour l'égalité et l'émancipation, l'affranchissement des dépendances et des stéréotypes, et la rupture avec les rapports de domination.

Ce Passerelle n'a pas pour ambition de présenter un panorama exhaustif des mouvements féministes dans le monde, de leurs histoires ou des théories qui les fondent, ni de proposer un état des lieux des différents courants qui les traversent, voire les opposent. Le fil rouge de cette publication est l'expression de mouvements qui, au nord comme au sud, à l'est ou à l'ouest de la planète, se mobilisent contre d'autres formes d'oppression ou d'aliénation que la seule inégalité entre les sexes, participant ainsi à remettre fondamentalement en question l'ordre établi.

Quand combattre le sexisme revient aussi à se lever contre un système capitaliste mortifère, des politiques hiérarchisées et hégémoniques, un hétéro-sexisme normatif, le système militaro-industriel, le racisme, la colonisation de la nature et le pillage des ressources, sans toutefois

perdre de vue la nécessité de continuer à lutter pour les droits des femmes, une porte est ouverte pour faire le lien avec d'autres mouvements de résistance et de changement social.

C'est cette porte que nous vous invitons à pousser, en découvrant la quarantaine d'articles et récits d'expériences que nous avons regroupés dans le présent ouvrage. Issus du travail de terrain et de recherches, ils reflètent différents positionnements et illustrent une partie de la grande diversité des réflexions et actions menées par les mouvements féministes, partout dans le monde, pour participer à la construction de sociétés soutenables basées sur la démocratie, la justice sociale et le respect de la diversité.

Parmi les thèmes abordés : rôle des femmes sahraouies et palestiniennes dans l'auto-détermination, combat des miliciennes kurdes, afro-féminisme, éco-féminisme, cyberféminisme, mais aussi luttes contre les inégalités sociales et professionnelles persistantes, contre les violences machistes institutionnalisées, les masculinismes d'État et la montée des conservatismes...

Télécharger le numéro en français ici : *Féminismes ! Maillons forts du changement social*

Pour commander un exemplaire, contacter : Viviana Varin v.varin@ritimo.org

22 - Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple - Ministère de l'Intérieur

Pour la onzième année consécutive, la délégation aux victimes, structure commune à la police et à la gendarmerie nationales, en charge notamment du suivi de la thématique des violences intra-familiales, a recensé pour le ministère de l'Intérieur les morts violentes survenues au sein du couple.

En France, au cours de l'année 2016, 138 personnes sont décédées, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie (conjoint, concubin, pacsé ou « ex » dans les trois catégories).

De l'étude, il ressort :

- 109 femmes sont décédées en une année, victimes de leur compagnon ou ex-compagnon. ;
- 29 hommes sont décédés, victimes de leur compagne, compagnon ou ex-compagne.
- 9 enfants sont également décédés concomitamment à l'homicide de leur père et/ou mère.

En incluant les suicides des auteurs et les homicides de victimes collatérales, ces violences ont occasionné au total le décès de 196 personnes, soit 4 de moins qu'en 2015 (200).

A consulter :

[Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple \(année 2016\)](#)

23 - BD : « Les Silencieuses » de Sybilline Meylet et Salomé Joly - Article de 50 - 50 magazine

Les silencieuse(s) est une bande dessinée créée par l'illustratrice française Sibylline Meynet, et basée sur le travail de l'étudiante genevoise Salomé Joly. A travers le témoignage d'adolescentes confrontées au harcèlement de rue, les autrices font prendre conscience aux lectrices/lecteurs du besoin impérieux d'arrêter de trouver normal ce qui ne l'est pas. Elles s'appellent Anaïs, Mahé, Zoé, Julie, elles sont lycéenne, étudiante en arts plastiques, employée, elles subissent au quotidien le harcèlement de rue. Et ce n'est pas normal !

Selon une étude britannique, 81,5% des Européennes ont été victimes de harcèlement en public avant l'âge de 17 ans.

Insultes, sifflement, regards insistants, mains baladeuses ... nous connaissons toutes ces situations. Enliser dans notre quotidien, le harcèlement de rue devient une sorte de routine.

Trop communément, les victimes de ces agressions remettent en cause leur tenue, leur attitude etc. Avec Silencieuse(s), les autrices dénoncent ce phénomène de « victime sharing ». Une des héroïnes de la BD fait un détour, pour se rendre à son lycée, afin de ne pas passer devant un chantier, car elle a mis une jupe. Une autre fois, elle va se changer et troque sa jupe pour un pantalon.

Chaque personnage à son propre caractère et réagit différemment : l'une se rebelle, l'autre monte les 4 étages de son immeuble avec son vélo de peur que l'homme qui l'a accosté dans la rue, la reconnaisse et découvre où elle habite. Certaines ont des parents qui soutiennent leur fille, tandis que d'autres lui reprochent ses choix vestimentaires...

Un travail de maturité : Alors qu'elle avait 18 ans, Salomé Joly, dans le cadre d'un travail pour son lycée, s'est intéressée à la question du harcèlement de rue. Elle a collecté une série de témoignages isolés, qu'elle a rendu sous la forme du journal intime fictif d'Anaïs, une jeune fille de 17 ans. Le projet a été repéré par une maison d'édition qui a mis en contact la jeune femme avec Sibylline. L'illustratrice a découpé l'histoire du journal d'Anaïs en 9 parties pour la raconter à travers différents personnages âgés de 16 à 35 ans, allant de la lycéenne à la femme mariée afin d'illustrer l'universalité du fléau.

Cet ouvrage dénonce la récurrence et la banalisation du harcèlement de rue, en nous demandant d'arrêter de trouver normal ce qui ne l'est pas. Le harcèlement n'est jamais acceptable.

24 - Le site de Odile Fillod dédié au clitoris

Odile Fillod, chercheuse indépendante a conçu le premier modèle de clitoris à imprimer en 3 D, une petite révolution puisqu'il sera dans les manuels scolaires à la rentrée. *Parce que le clitoris est encore mal connu, vous trouverez dans ces pages quelques éléments d'histoire le concernant, des informations sur son anatomie, des outils associés, ainsi qu'une liste commentée d'informations erronées ou douteuses circulant à son sujet. Bonne exploration !*

Ingénieure de formation, centralienne spécialiste des sciences cognitives, Odile Fillod a longtemps appartenu au milieu universitaire. Et puis en 2012, elle fait un grand plongeon dans la société civile pour s'attaquer à un sujet qui lui tient à cœur, celui de la vulgarisation de la recherche. Elle observe de près la façon dont les études scientifiques arrivent à nos oreilles et à nos regards, à nous, le grand public.

<https://odilefillod.wixsite.com/clitoris>